



Arret pension alimentaire si chomage ?

Par **terovich**, le **08/03/2010** à **17:29**

Bonjour,

je suis divorcé depuis janvier 2006. Ma fille avait alors 6mois et une pension fut fixée à 100euros. Depuis, mon ex-femme s'est remariée pas moi), et en aout 2008 a emmenagé avec nouveau mari au pays basque sans me "consulter" , 1200 km !

Je n'ai pas voulu faire de vagues dans l'interet de ma fille. 3mois après elle m'a dit avoir divorcé, et retour en lorraine... Je commençais à craindre cette instabilité pour ma fille, d'autant que j'ai appris il y a 6mois qu'en fait elle n'avait pas divorcé et que son mari réemménageait avec elleS en Lorraine (j'ai peur quand-meme d'un nouveau départ!).

De plus elle me trait comme une simple garde d'enfant en me suppliant sans cesse de changer les dates etc... en ne me tenant pas au courant des fetes d'écoles etc...

Entre temps, j'ai perdu mon commerce donc ai des dettes et suis au chomage depuis un an. Ma situation financiere est ctastrophique d'autant que ma compagne est en fin de droit. Mon ex femme était d'accord pour suspendre la pension car je n'avais plus les moyens.

Elle m'a appelé ce matin pour me dire qu'elle allait chez un huissier mercredi pour recupérer les 1000euros que je lui dois et me forcer à payer de nouveau dès avril.

Mais j'ai 650e de revenus par mois !

Qu'est ce que je peux faire ?

Merci d'avance